



Sélection du cadre relève 2019 Dressage

Afin de trouver des nouveaux talents de la relève et d'évaluer les cadres actuels, la discipline Dressage FSSE ainsi que les Associations régionales OKV, ZKV, FER, PNW et FTSE vous invitent à la journée de sélection. La sélection se fera sur la base de la «PISTE» (Prognostic intégratif et systématique par l'estimation de l'entraîneur). Des critères d'évaluation ont été définis pour le sport équestre, ils contiennent entre autres les points suivants:

- performances de compétition
- sélection à cheval/poney
- test sportif
- analyse de l'environnement
- évaluation des chevaux/poneys à disposition

Exigences minimales

Les exigences minimales ci-dessous doivent être remplies afin de pouvoir participer à la sélection. **Cependant, ils ne donnent pas automatiquement droit à l'admission au cadre respectif.** Les résultats requis doivent être obtenus entre le 1^{er} octobre de l'année précédente jusqu'au 30 septembre de l'année courante.

Il est exigé que tous les cavaliers poneys possèdent un certificat de toisage FSSE réalisé par un vétérinaire agréé auprès de la FSSE.

Les exigences minimales pour un cadre national doivent être réalisées dans des épreuves officielles. Les résultats dans des épreuves de la Swiss Juniors Cup (SJC) comptent uniquement pour les exigences des cadres régionaux.

Les membres actuels des cadres doivent obligatoirement s'inscrire et participer complètement à la sélection.

Poneys régional

- Années 2008–2003
- 2 classements à partir de FB03
- (Lors de l'admission au cadre, une licence R dressage doit être obligatoirement obtenue jusqu'au 31 octobre 2018!)

Poneys national

- Années 2008–2003
- 2 résultats >65% lors de deux différents concours à partir du programme L14, au minimum un résultat dans des épreuves L16

- Les résultats doivent être réalisés dans des épreuves officielles (pas lors de la SJC)

Juniors régional (cheval)

- Année 2001: 2 classements à partir de L11
- Années 2008–2002: 2 classements à partir de FB07

Juniors national (cheval)

- Année 2001: 2 résultats >65% à deux concours différents à partir de M24
- Années 2008–2002: 2 résultats >65% à deux concours différents à partir de M22
- Les résultats doivent être réalisés dans des épreuves officielles (pas lors de la SJC)

Jeunes Cavaliers

- Années 2000–1998
- 2 résultats >63% à deux concours différents à partir de S
- Les résultats en reprise libre ne sont pas pris en compte.

Une partie importante de la sélection est la sélection à cheval/poney. Les athlètes sont jugés par un panel d'experts lors des Championnats suisses ou lors d'une journée de sélection spécialement organisée pour l'occasion.

En principe, chaque cavalier ne sera évalué qu'une fois et ne devra donc pas s'inscrire à plusieurs manifestations. Les athlètes qui ne sont pas qualifiés pour le Championnat suisse à Bâle Schänzli peuvent s'inscrire à la journée de sélection à Aarau.

Il est obligatoire de porter un casque avec trois points de fixation lors de la sélection. Les gilets de protection sont autorisés.

Dates de sélection

Date: 28 juin – 1 juillet 2018
Lieu: Prangins VD lors du Championnat suisse Poneys/ Juniors/Jeunes Cavaliers
Inscription: en ligne, jusqu'au 10 juin 2018 sous «my.fnch.ch» (En plus de l'inscription pour le concours, l'inscription pour la sélection doit être faite avant la sélection!)

Date: 20 octobre 2018

Lieu: Zofingen (Manège KRV Zofingen)
Le cavalier doit présenter, au minimum, un programme de dressage sur le niveau de son plus haut classement. Le programme doit être indiqué lors de l'inscription.

Inscription: en ligne, jusqu'au 30 septembre 2018 sous «my.fnch.ch»

Attention! En plus de l'inscription pour les concours, l'inscription pour la sélection doit obligatoirement être faite sur la plateforme FSSE sur www.fnch.ch [dressage/relève!]

Test sportif

La sélection de cadre comporte cette année aussi un test sportif moteur. Tous les athlètes doivent participer à ce test (également les membres du cadre actuel).

Les certificats médicaux seront seulement pris en compte s'ils sont envoyés au Secrétariat FSSE avant le test sportif. Un certificat médical ne consiste pas en une dispense complète du test – la présence sur place est obligatoire!

Les tests sportifs peuvent se faire sur les lieux suivants:

Date: 03 octobre 2018 (après-midi)
Lieu: Muri b. Bern

Date: 21 octobre 2018
Lieu: Ins (BE)

Date: 28 octobre 2018
Lieu: Rüti (ZH)

Frais

La participation à la sélection coûte CHF 50.–. Ce montant est à payer pendant l'inscription sous «my.fnch.ch».

Liens

www.fnch.ch / www.okv.ch / www.zkv.ch / www.ferfer.ch / www.equiticino.ch / www.pnw.ch